

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

Publiée sous les auspices de la Société royale de numismatique.

PAR

MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

1877.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE.

V. 33-34
1877-78



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1877

MÉDAILLE A L'EFFIGIE

DE

S. A. R. M^{GR} LE PRINCE ADALBERT DE BAVIÈRE,

PROTECTEUR DE L'OEUVRE

DE LA PROPAGATION DE LA RACE BOVINE DÉARMÉE.

L'affreuse, la perfide mort, qui nous ravit sans miséricorde ce qui nous est le plus cher au monde, qui nous frappe si cruellement dans nos affections les plus saintes et les plus légitimes, pour plonger tout d'un coup notre âme dans le deuil le plus profond et transformer notre bonheur en malheur; cette mort inexorable nous a enlevé prématurément, l'année dernière, un auguste philanthrope, S. A. R. le prince Adalbert de Bavière, oncle de S. M. le roi Louis II, décédé en son château de Nymphenbourg, près de Munich, le 21 septembre 1875. à l'âge de quarante-sept ans.

Ce prince éclairé et ami du bien était protecteur, entre autres, de l'œuvre essentiellement agricole et si humanitaire de la propagation de la race bovine sans cornes; et les médailles d'or de la valeur de 200 francs, fondées à perpétuité par feu le très-regretté M. Dutroné pour

encourager cette œuvre, l'une en Angleterre, au concours international d'agriculture, ouvert à Chelmsford par la Société royale d'agriculture de Londres, en 1856, et l'autre en Allemagne, au congrès international de bienfaisance de Francfort-sur-le-Mein, en 1857, portent l'effigie de cet illustre prince.

Rappelons d'abord que feu M. Henri-Philippe-Auguste Dutrône, — cette âme d'élite, — conseiller honoraire à la cour impériale d'Amiens, décédé à Paris, avenue de Neuilly, le 6 juillet 1866, à l'âge de 70 ans, fut fondateur et secrétaire de la Société pour l'abolition de l'esclavage; fondateur du Comité philhellène; capitaine d'état-major et secrétaire du président Capo d'Istria; organisateur de l'enseignement en Grèce, œuvre au profit de laquelle il fit l'abandon de sa paye d'état-major et de toutes les indemnités auxquelles il avait droit; officier d'artillerie de la garde nationale de Paris lors de la révolution de juillet 1830; conseiller à la cour royale d'Amiens; ami de Lelewel, l'éminent numismate; membre du Comité franco-polonais; chargé, en 1854, par M. Guizot, ministre de l'instruction publique, de la mission de constater l'état de l'enseignement en Algérie; — qu'il annonça, à son retour en France, l'ouverture d'un concours, avec un prix de 500 francs, pour un ouvrage populaire propre à répandre l'usage des langues arabe et française parmi les colons et les indigènes des possessions françaises d'Afrique; qu'en 1856, il ouvrit un concours pour une médaille d'or de 200 francs, qu'il offrit à l'auteur du meilleur mémoire sur les moyens de combattre l'intempérance en France; qu'en sa qualité de fondateur et président de la Société

de sobriété, à Amiens, il ouvrit un concours et offrit une médaille d'or de 500 francs à l'auteur du meilleur mémoire sur les résultats possibles des sociétés de sobriété; qu'en 1842 il résigna volontairement ses fonctions de magistrat, et fut nommé officier de la Légion d'honneur, membre du conseil général du Calvados, chef du bataillon de la garde nationale de Dives; qu'il était officier de l'ordre grec de Saint-Sauveur, et que rentré dans la vie privée il consacra les dernières années de sa vie si utile, à la création et à la propagation d'une race bovine sans cornes, race dite Sarlabot, nom qu'il lui donna d'après celui du domaine qu'il possédait à Dives, canton de Dozulé (Calvados) (1).

Cette race Sarlabot sans cornes, créée par M. Dutrône provient du croisement de la race normande cotentine ordinaire avec les races anglaises sans cornes d'Angus et de Suffolk. La grande supériorité de la race Sarlabot, au point de vue de la boucherie, ainsi que de l'aptitude au travail et à la production du lait (2), a été constatée et reconnue par les hommes les plus compétents de divers

(1) Voyez « M. Dutrône, » *Notice nécrologique*, lue à la séance mensuelle de la Société protectrice des animaux, le jeudi 21 juillet 1866, par M. BOURGUIN, président honoraire.

(2) Il a été constaté que les vaches sans cornes donnent quotidiennement de deux à trois litres de lait de plus que les vaches à cornes, et l'expérience journalière continue à confirmer ce fait.

Voyez relativement à cette race, entre autres, l'intéressante brochure intitulée : *Congrès international de bienfaisance. Concours pour la propagation des races bovines desarmées*, 1862-1864, Bruxelles, 1865. G. H. HENGEVELD, *Het rundvee*, pp. 265-274.

D^r L. MULDER, *Ongehoord vee, vooral het ras van Dutrône*. (*Landbauw courant*, 27 avril, 4 et 18 mai 1871, nos 17, 18 et 20.)

pays ; mais si pendant vingt-sept ans M. Dutrône ne s'est épargné ni peines, ni voyages, ni frais, pour multiplier dans sa belle patrie, dans les divers États de l'Europe et même jusqu'en Afrique, en Asie et en Amérique, les animaux de la race désarmée, c'est qu'il y voyait non-seulement la réalisation d'un progrès agricole, mais la solution d'un problème qui intéresse à un haut degré l'humanité et aussi le bien-être des animaux, car il est parfaitement démontré que les animaux à tête nue sont moins agressifs et plus dociles. La suppression de leur redoutable armure et la plus grande douceur de caractère qui en est la conséquence diminuent ou plutôt font disparaître le danger des blessures ou autres accidents parfois suivis de mort, assez fréquemment occasionnés, soit aux autres animaux, soit aux personnes qui les soignent. Ajoutons que, par la suppression des cornes, on abolirait le joug double, cet instrument de torture pour les bœufs de travail. Par conséquent, les vaches sans cornes ont été proclamées, dans plusieurs occasions solennelles et officielles, auxiliaires des sociétés protectrices par ces sociétés elles-mêmes.

Pour encourager la propagation de la race bovine désarmée, M. Dutrône fonda, en 1855, dans la Société protectrice des animaux, à Paris, 200 francs de primes, pour être décernées, chaque année, aux gens de service français et étrangers qui auraient donné les meilleurs soins aux animaux de cette espèce, et la Société protectrice, à Paris, a joint à ces primes, de 50 francs chacune, des médailles d'argent au buste de S. M. l'empereur Napoléon III (1),

(1) En 1868, la digne veuve de M. Dutrône augmenta de 100 francs

dont nous avons eu l'avantage de remettre des exemplaires à des lauréats néerlandais, en notre ci-devant qualité de président du Comité pour la propagation de la race bovine désarmée, en séance solennelle de la Société protectrice des animaux à Utrecht, dont nous avons l'honneur d'être l'un des fondateurs.

Les primes que M. Dutrône obtint aux divers concours, étaient par lui destinées à être l'objet d'un semblable concours l'année suivante, ou à être employées à de nouveaux encouragements pour la propagation des races désarmées.

M. Dutrône a répandu avec un désintéressement et une générosité vraiment sans égale, la race qu'il avait créée, et dans ses libéralités n'oubliant pas la Grèce, son ancienne patrie adoptive, il offrit un taureau et une génisse de la race Sarlabot à Leurs Majestés le roi et la reine de Grèce pour la ferme-modèle d'Athènes. Il offrit de même de beaux types de cette race désarmée entre autres à S. M. le roi des Belges, à S. M. le premier roi de Siam, à la Prusse pour le Jardin d'acclimatation de Cologne, aux Antilles pour le Jardin d'acclimatation de la Martinique, à l'Algérie pour le Jardin d'acclimatation d'Alger, etc. Aujourd'hui cette race est représentée dans les étables royales de presque toute l'Europe, dans les fermes modèle, les colonies agricoles et les meilleures vacheries de la Bavière, de la Belgique, de l'Angleterre, de la Prusse, du Wurtemberg, de la Saxe et des Pays-Bas.

cette fondation, afin d'exonérer la Société protectrice des frais de médailles, quant aux médailles mêmes, gravure et envoi dans tous les pays

M. Dutrône ayant reçu de S. A. R. Mgr. le prince Adalbert de Bavière une médaille d'encouragement pour la protection des animaux, offrit au prince, en lui adressant ses remerciements, le taureau Sarlabayer (Sarlabot bavarois) et la génisse Dozmunchia (Dozulé-munichoise) qui furent très-gracieusement acceptés ainsi que l'on pourra en juger par la lettre autographe du prince adressée en réponse à M. Dutrône, que nous reproduisons ici pour l'intelligence de ce qui va suivre par rapport à l'histoire de la Médaille.

« Darmstadt, 49 novembre 1860.

« MONSIEUR,

« Recevez mes plus affectueux et sincères remerciements
« pour votre aimable lettre, ainsi que pour le précieux
« cadeau que vous venez de me faire. Dans l'impossibilité
« où je suis en ce moment de vous exprimer de vive voix
« toute ma gratitude, et ne trouvant pas suffisante la
« forme épistolaire, j'enverrai, au mois prochain, un de
« mes aides de camp pour être, auprès de vous, l'inter-
« prète de mes sentiments de haute considération et de
« reconnaissance.

« Veuillez, Monsieur, m'indiquer où mon aide de camp
« pourra avoir l'honneur de vous rejoindre.

« Le précieux taureau, ainsi que la belle génisse, sont
« parfaitement bien arrivés à Munich et excitent l'admi-
« ration générale.

« Fier de la confiance que vous m'avez témoignée, pour
« continuer la noble tâche de votre vie, je m'efforcerai de
« la justifier en y contribuant de toutes mes forces.

« Je formerai des vœux pour que le Ciel conserve
« encore bien des années une vie aussi précieuse pour
« l'humanité, à laquelle votre noble cœur s'est voué.
« Recevez, Monsieur, l'assurance de la haute considé-
« ration avec laquelle je suis

« Votre très affectionné,

« *Signé* : ADALBERT,

« Prince de Bavière. »

M. le marquis de Montcalm, vice-président et rapporteur de la Société protectrice des animaux, à Paris, après avoir fait l'agréable lecture de cette sympathique lettre en séance publique, continua son rapport en ces termes (1) :

« Quant au tour de l'expression, je passe sur ce que renferment de bonté charmante ces lignes d'un prince vraiment grand, moins encore par son rang que par son âme.

« Au fond, M. Dutrône fut ravi de joie et de reconnaissance, y voyant, en termes formels, la continuation de la tâche de sa vie si favorablement accueillie, si hautement acceptée par l'auguste correspondant. Mais en même temps, notre désintéressé collègue s'alarma fort, en lisant que le prochain voyage, tout spécial et personnel pour lui, d'un aide de camp, était annoncé sous une forme très-positive et accentuée par Son Altesse Royale. — Vous devinez tous ce que, selon les usages princiers, ce *parler-là* voulait dire. M. Dutrône et ses amis y virent aussi le trans-

(1) Voy. la brochure intitulée : *Congrès international de bienfaisance. Concours pour la propagation des races bovines désarmées*, 1862-1864 Bruxelles, 1865, pp. 37 et suivantes.

parent projet de lui envoyer une distinction honorifique.

« Il se hâta de répondre que : « *la forme épistolaire*, » quand elle consistait en un autographe aussi bienveillant que celui dont l'avait honoré l'illustre prince, était beaucoup plus que suffisante pour rémunérer le faible hommage qu'il était déjà trop heureux d'avoir vu accepter, et que l'envoi, vers lui, d'un aide de camp, serait une excessive superfluité ; — mais que Son Altesse Royale ayant daigné exprimer le regret de « *ne pouvoir procéder de vive voix* », rien ne saurait remplacer pour lui l'honneur que ce regret lui montrait comme accessible, d'offrir oralement au prince l'expression de sa profonde gratitude, et qu'à cet effet, il se rendrait prochainement à Munich.

« Arrivé près du prince, quelques mois après, il y trouva la confirmation de ses appréhensions ; mais il sut détourner, pour la concentrer sur l'œuvre où nous aimons à être ses auxiliaires, la faveur qui, selon sa modeste expression, ne s'attachant qu'à lui et si honorable qu'il la considérât d'ailleurs par son origine, n'en eût pas moins été à peu près stérile pour la tâche qui fait l'objet de toutes ses préoccupations.

« Dans cette délicate, cette difficile circonstance, notre collègue s'estima heureux de pouvoir faire substituer, au premier projet spontané, l'octroi d'un coin à l'effigie du prince, avec son titre de *Protecteur*. — Ce qui consacre d'une manière transmissible et durable le protectorat si gracieusement accordé par la lettre que nous venons de lire, et implique, de la part de Son Altesse Royale, une addition

d'hérédité dans le dévouement si utile de M. Dutrône.

« Celui-ci rapporta en France la noble promesse qui lui causait une si noble joie, et les effets ne manquèrent pas de suivre.

« Le 16 août 1861, M. de Crebert, secrétaire des commandements du prince, écrivait ce qui suit à notre triomphant collègue :

« MONSIEUR LE CONSEILLER,

« Je viens de mettre à la poste de Munich une boîte
« contenant le coin que S. A. R. Mgr. le prince Adalbert
« a bien voulu vous accorder, comme protecteur de votre
« entreprise vraiment chrétienne.

« J'espère que le beau travail du graveur de Munich
« vous satisfera autant que Son Altesse Royale en a été
« elle-même contente. Je n'ai jamais guère vu, en ce
« genre, un plus beau travail. J'y remarque, entre autres
« mérites, que la ressemblance est parfaite; et je ne
« doute nullement que l'envoi de cette pièce magnifique
« ne contribue puissamment à la réalisation de vos
« heureux projets, etc. »

Le premier usage de ce beau coin fut naturellement de frapper les deux médailles d'or fondées par M. Dutrône, l'une en 1856, au concours international d'agriculture, à Chelmsford; et l'autre, en 1857, au congrès international de bienfaisance, à Francfort-sur-le-Mein, -- médailles offertes aux concurrents qui présentent les plus beaux animaux sans cornes.

Le lauréat, s'il le préfère, reçoit en argent la valeur

métallique de la médaille (200 francs); on lui remet, en outre, un fac-simile en bronze de la médaille d'or. Outre les médailles d'or, valant chacune 200 francs, il est, avec le même coin, frappé en métal sans valeur, bronze ou aluminium, et simplement numismatique, des fac-simile purement honorifiques, lesquels étaient gracieusement adressés par le prince protecteur, comme témoignage de sa satisfaction et signe de ralliement, aux personnes qui, en dehors des concours, s'étaient distinguées d'une manière quelconque dans la propagande du désarmement.

Cette superbe médaille qui fait le plus grand honneur au talent de M. le graveur L. Leigh à Munich, au burin duquel elle est due, représente la tête en profil du noble prince Adalbert à droite, entourée de cette légende :

S. A. R. LE PRINCE ADALBERT DE BAVIÈRE
PROTECTEUR, 1861.

Au bas : L. LEIGH.

Le marquis de Montcalm disait dans son rapport, en rendant l'impression personnelle que cette haute œuvre d'art lui faisait éprouver et que nous partageons entièrement avec lui : — « Loyauté, dignité, majesté, sympathique bienveillance, toutes ces rares qualités vivent et respirent dans les traits, si bien reproduits, de notre royal protecteur. — Par sa puissance de prosélytisme, cette noble et attrayante effigie était bien digne assurément de servir notre œuvre si humanitaire, si chrétienne, si cosmopolite. »

Le revers des fac-simile dont nous venons de parler porte au haut :

**PROPAGATION
DES
RACES BOVINES
DÉSARMÉES**

et circulairement :

**SPÉCIMEN DES MÉDAILLES D'OR OFFERTES
AUX LAURÉATS.**

Le champ est lisse et était destiné à recevoir le nom de celui que le prince daignait honorer de la médaille.

Le module de cette belle médaille qui se distingue tant par la pureté du dessin, que par le fini du travail, est de 42 millimètres. Primitivement les médailles d'or fondées par M. Dutrône, à Chelmsford et à Francfort-sur-le-Mein, n'auraient eu qu'un module de 36 millimètres; or, ce changement y fut apporté par le généreux fondateur pour recevoir l'effigie de l'auguste prince protecteur.

A la suite du succès, si plein d'avenir obtenu en Bavière, la Société protectrice des animaux, à Paris, décerna en séance solennelle la plus haute de ses récompenses au créateur de la race Sarlabot, médaille exceptionnelle et hors concours. La Société agricole de la Flandre orientale décerna aussi à l'introducteur de la race Sarlabot en Belgique, la plus élevée de ses récompenses. En réponse, le lauréat mit à la disposition de cette société, pour être décernées chaque année :

1^o Une médaille d'or (valeur 200 francs), offerte à l'éleveur qui aurait formé une vacherie d'au moins un taureau et de deux vaches désarmées :

2° Une prime de 50 francs et une médaille d'argent pour la vachère ou le vacher ayant donné les meilleurs soins à une vacherie ainsi constituée.

Ces médailles sont frappées à l'effigie de S. A. R. Mgr. le comte de Flandre, l'illustre protecteur de cette œuvre en Belgique, et portent sur le revers :

DÉSARMEMENT DES RACES BOVINES.

La race Sarlabot est aussi très-répandue et très-appréciée en Belgique, dans les provinces d'Anvers, de Namur et des deux Flandres. La boucherie de Bruxelles, non contente d'offrir au créateur de la nouvelle race une magnifique médaille, a institué dans son sein une association fraternelle de secours, sous le nom de *Société mutuelle Sarlabot*, institution reconnue comme société d'utilité publique.

S. M. l'empereur Napoléon III, qui protégea aussi puissamment l'agriculture qu'il encouragea le commerce et l'industrie, sut apprécier toute l'importance de cette innovation agricole, et par Son Excellence le ministre de l'agriculture, il fit mettre à la disposition de la Société protectrice des animaux, à Paris, une médaille d'or et une somme de 600 francs, pour encourager en France la propagation des races bovines sans cornes.

Comme la médaille fac-simile au buste de S. A. R. le prince Adalbert de Bavière, que nous reproduisons en dessin, porte une inscription qui rappelle un événement intéressant pour l'histoire agricole des Pays-Bas ⁽¹⁾, l'in-

(1) Parmi les fac-simile des médailles d'or que nous connaissons, il y

roduction de la race normande Sarlabot dans ce royaume, nous nous permettons d'ajouter encore quelques mots relativement à ce fait.

Ayant fait la précieuse connaissance de M. Dutrône, notre collègue au conseil d'administration de l'association internationale pour le progrès des sciences sociales, nous l'engageâmes fortement à achever son œuvre par l'introduction de son excellente race normande désarmée Sarlabot, dans notre patrie, terre classique de la vacherie, grand marché du continent. Nous pensions introduire et multiplier la race désarmée dans les Pays-Bas, créer une race hollando-Sarlabot sans cornes par un croisement de la race créée par M. Dutrône et de l'excellente race néerlandaise; c'était assurer au pays une richesse nouvelle par les types reproducteurs qui lui seraient demandés d'autres

a encore un autre exemplaire qui offre plus ou moins d'intérêt pour les Pays-Bas. Il porte sur le revers :

A

la mémoire du Rév. Sir Tho. Cullum, Bart.

A

Lady A. Cullum.

Appréciation humanitaire des races DÉARMÉES.

Amélioration de la race du Suffolk,

par croisement hollandais.

1862.

A Burry-Saint-Edmonds, une femme ayant été tuée par une vache à cornes qu'elle avait rencontrée, feu le Révérend Sir Tho. Cullum et sa digne veuve, pour éviter que semblable malheur n'arrivât sur leur domaine d'Hardwick, y établirent la race désarmée de Suffolk, et sans se laisser éblouir par un stérile amour-propre national, ils améliorèrent, au moyen d'un croisement *hollandais*, cette race qui, déjà, était la meilleure laitière de l'Angleterre.

pays. Nous eûmes plusieurs conférences avec ce vénérable et désintéressé vieillard et, plus tard, une correspondance très-suivie s'établit entre nous, qui ne tarda pas à produire les plus beaux résultats pour la Néerlande.

Nous nous occupâmes de suite, ainsi que nous en étions convenu avec M. Dutrône, de l'organisation d'une Société protectrice des animaux à Utrecht, qui fut fondée avec le concours de quelques-uns de nos concitoyens en 1865, et dans laquelle nous constituâmes un comité pour la propagation de la race bovine désarmée ⁽¹⁾, que nous eûmes l'honneur de présider ⁽²⁾.

Afin de réaliser son projet d'introduire en Néerlande, à titre d'hommages gratuits des types de la variété sans cornes Sarlabot, M. le conseiller Dutrône nous envoya, à la fin du mois d'août 1865, trois magnifiques jeunes taureaux ⁽³⁾ qu'il destinait très-généreusement, le premier à S. A. R. Mgr. le prince Frédéric des Pays-Bas, le second à la belle vacherie du Mettray néerlandais, près de Zutphen et le troisième à l'école vétérinaire, à Utrecht ⁽⁴⁾.

Ces trois reproductions furent placées, conformément au désir de M. Dutrône, sous le patronage du Comité

(1) Plus tard, ce comité fut constitué en société indépendante.

(2) Depuis que nous nous sommes établi à Wiesbaden, M. le Dr Louis Mulder nous a succédé dans la présidence de ce comité.

(3) Voyez *Amsterdamsche courant*, du 8 septembre 1865, n° 212.

(4) Ce dernier taureau a succombé, en 1866, victime de la peste bovine. Les deux autres ont produit la race hollando-Sarlabot qui est très-estimée à cause de ses excellentes propriétés tant sous le rapport de la docilité qu'au point de vue de l'abondance et des qualités laitières, de l'appétit à s'engraisser et de la conformation pour un grand rendement de viande

pour la propagation de la race bovine désarmée.

Inutile de dire que ces taureaux, offerts par M. Dutrône, dans l'intention si louable et si désintéressée de propager la race bovine sans cornes, dans les Pays-Bas, furent acceptés avec reconnaissance.

S. A. R. le prince Frédéric envoya, au commencement de 1866, à M. Dutrône, un exemplaire en or de la médaille à son effigie, portant sur le revers l'inscription suivante : *En témoignage de reconnaissance à M. Dutrône, conseiller honoraire à la cour impériale d'Amiens.*

Une lettre du prince lui-même accompagnait cette médaille que S. A. R. qualifiait de « faible témoignage de sa profonde gratitude et de sa véritable estime. »

L'auguste prince daigna aussi favoriser de sa haute approbation nos efforts pour seconder le noble but que poursuivait si dignement et si généreusement M. Dutrône.

Par lettre du 11 janvier 1866, M. W.-F. van Otterloo, conseiller intime de cour, secrétaire privé du prince Frédéric, nous informa que S. A. R. avait daigné accueillir favorablement notre prière et que, conformément à notre désir, elle mettrait annuellement à la disposition du comité constitué et présidé par nous un certain nombre de médailles à son effigie royale, savoir : six exemplaires en bronze et trois en argent, pour être décernés par ledit comité, comme récompense et encouragement, à ceux qui de l'une ou de l'autre manière, auraient contribué à la propagation de la race bovine sans cornes dans les Pays-Bas.

Le prince Adalbert de Bavière, apprenant les progrès que faisait dans les Pays-Bas la propagation de cette excel-

lente race et instruit du concours que nous y avons apporté par nos faibles forces, daigna nous honorer de sa belle médaille, dont nous avons donné déjà la description ; elle porte sur le revers, dans le champ, une inscription bien trop flatteuse pour nous, et la qualification de : *Introduceur de la race normande Sarlabot en Hollande*, qui, si nous avons eu une très-modeste part à cette introduction, ne nous revient certainement que dans une bien petite mesure, attendu que nous n'avons été qu'un faible auxiliaire de M. le généreux conseiller l'utrone.

La médaille était accompagnée d'une lettre aussi gracieuse qu'encourageante, signée par l'aimable prince lui-même (1).

Le 17 juillet 1871, M. de Crebert, conseiller royal et secrétaire de S. A. R. le prince Adalbert de Bavière, nous écrivit que, pour ce qui concernait les médailles à l'effigie du prince, Son Altesse Royale désirait nous en laisser disposer tout à fait à notre convenance.

« Agissez donc, Monsieur le comte, à l'avenir, écrit-il, comme bon et convenable vous semble et vous n'aurez qu'à m'envoyer chaque fois la lettre pour recevoir la signature de S. A. R. Mgr. le prince. La rédaction des lettres à signer par Son Altesse Royale doit toutefois être conforme aux règles prescrites par la courtoisie. »

(1) De son côté, la Société protectrice des animaux, à Paris, voulut aussi nous donner un encouragement, et nous adressa une mention honorable, pour nos efforts en vue d'assurer la propagation de la race bovine sans cornes, et comme organisateur de la Société protectrice des animaux, à Utrecht.

Fier et heureux de la confiance dont l'auguste prince daigna it nous honorer, nous avons profité avec reconnaissance de la faveur qui nous avait été accordée avec tant de bienveillance, pour procurer cette distinction honorifique, de la part de ce noble prince, à des personnes qui s'en étaient rendues dignes par leur zèle ou par leur intelligence.

La mort si douloureuse et si inattendue du prince si sincèrement regretté a nécessairement mis un terme à la distribution de ses médailles fac-simile comme récompense et encouragement de l'œuvre de la propagation de la race bovine désarmée ; mais S. A. R. Madame la princesse Adalbert de Bavière a daigné faire écrire par M. de Crebert, conseiller royal et secrétaire de Son Altesse Royale, le 16 décembre 1875, qu'elle nous accorde l'autorisation d'offrir quelques exemplaires de cette belle, intéressante et assez rare médaille à quelques-uns des principaux musées numismatiques. Nous sommes persuadé que cette excellente disposition de l'auguste et profondément affligée princesse sera généralement beaucoup appréciée, surtout par les numismates qui lui en seront sans doute fort reconnaissants.

La médaille au buste de S. A. R. Mgr. le prince Adalbert de Bavière rappelle non-seulement un progrès agricole offrant de grands avantages matériels, mais aussi une réforme chrétienne, humanitaire, cosmopolite. Or, ce n'est pas tout : en regardant cette admirable œuvre d'art, on se souvient de deux âmes élevées, de deux cœurs chauds et généreux, natures d'élite qui marchaient, toujours se vouant à toutes les idées, à toutes les souffrances,

à tout ce qui répondait à leurs nobles inspirations, infatigables et courageux défenseurs des faibles et des opprimés, dont les noms sont inséparablement unis à l'œuvre humanitaire et agricole du désarmement de la race bovine.

En donnant l'histoire de cette médaille, nous sommes heureux d'avoir trouvé une nouvelle occasion de rendre un juste hommage à la mémoire vénérée de l'auguste prince, noble et éclairé protecteur, et du digne magistrat et éminent agronome, intelligent créateur, généreux fondateur et désintéressé propagateur.

C^{te} MAURIN NAHUYs.

Wiesbaden, 4 février 1876.

